



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 7 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

**Etaient absents :**

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 07 novembre 2016

Délibération N°2016/299

**Fourniture, pose, maintenance et entretien de toilettes publiques**  
**Lot 1 : Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées**  
**Autorisation de signer et exécuter le marché**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La présente consultation a pour objet la fourniture, pose, maintenance et entretien de toilettes publiques automatisées.

La procédure choisie est celle d'un appel d'offres ouvert soumis aux des articles 25-I.1<sup>o</sup> et 67 à 68 du Décret n<sup>o</sup>2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et sans maximum et un opérateur économique (articles 78 et suivants du Décret n<sup>o</sup>2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres).

Les prestations sont réparties en 2 lots désignés ci-dessous :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées
2	Prestations d'entretien et nettoyage de toilettes publiques automatisées

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé aux organes de publication BOAMP/JOUE le 29 juillet 2016. La date limite de remise des offres a été fixée au 13 septembre 2016 à 11h00.

Pour chaque lot, la durée du marché est de 4 ans.

Le délai d'exécution est à proposer par le candidat et ne devra pas excéder 60 jours.

Les variantes n'étaient pas autorisées et les critères intervenant pour le jugement des offres étaient les suivants

**. Pour le lot n<sup>o</sup>1 - Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées :**

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
<b>Critère : Valeur technique appréciée au regard :</b>	<b>50%</b>
- des qualités fonctionnelles des fournitures	25%
- des moyens techniques et humains dédiés	10%
- de la nature et étendue de la garantie proposée	15%
<b>Critère : Prix des prestations</b>	<b>40%</b>
<b>Critère : Délai de livraison sans excéder 60 jours</b>	<b>10%</b>

**. Pour le lot n<sup>o</sup>2 - Prestations d'entretien et nettoyage de toilettes publiques automatisées :**

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
<b>Critère : Valeur technique appréciée au regard :</b>	<b>40%</b>
- de la qualité des moyens humains dédiés	15%
- de la qualité des produits proposés	15%
- de la méthode d'organisation et de gestion du personnel dédié	10%
<b>Critère : Prix des prestations</b>	<b>40%</b>
<b>Critère : Le délai d'intervention pour les visites d'entretien supplémentaire uniquement (ligne 1.02 du BPU) sans dépasser le délai maximum de 12 heures</b>	<b>20%</b>

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 03 novembre 2016 a décidé d'attribuer le marché de fourniture, pose, maintenance et entretien de toilettes publiques Lot 1 (Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées) à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

## IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le maire à signer et exécuter le marché de fourniture, pose, maintenance et entretien de toilettes publiques Lot 1 (Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées) à l'entreprise suivante :

**Lot 1** : Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées  
**MPS Toilettes Automatiques SAS** pour un montant minimum de 45 000€HT / pas de montant maximum

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Antoine PAOLINI, conseiller municipal délégué  
Et après en avoir délibéré

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;  
Vu l'arrêté municipal n°2015/233 du 18 février 2015 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics ;  
Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville, qui dans sa séance du 03 novembre 2016, est chargée d'attribuer le marché à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres,  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 7 novembre 2016 ;

#### AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

Monsieur le maire à signer et exécuter le marché de fourniture, pose, maintenance et entretien de toilettes publiques Lot 1 (Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées) à l'entreprise suivante :

**Lot 1** : Fourniture, pose et maintenance de toilettes publiques automatisées  
**MPS Toilettes Automatiques SAS** pour un montant minimum de 45 000€HT / pas de montant maximum

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016\_299-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016  
Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Page 3 sur 3